

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Basile-Ondimba : réhabilitation de bâtiments et nouvelles filières

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

Le ministre de la Formation professionnelle, Raphaël Ngazouzé, a reçu, mercredi dernier, en présence du ministre du Tourisme, Jean-Norbert Diramba, de Sonia Barbara Ondo Ndong représentant Alice Ouédraogo, Représentante-résidente du groupe de la Banque mondiale (BM), les clés de la structure réhabilitée du Centre de formation et d'enseignement professionnel Basile-Ondimba destinée à la nouvelle filière hôtellerie-restauration. "Il s'agit

d'un outil indispensable au renforcement de la politique de formation et d'employabilité des jeunes gabonais", a expliqué le ministre. Cette réhabilitation n'est, en effet, qu'une étape de la réforme du système de formation professionnelle engagée par le gouvernement gabonais, notamment sur le plan institutionnel, pédagogique et infrastructurel. Ce dernier a d'ailleurs obtenu de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), organisation de la BM, un prêt pour le financement du Projet de



Les ministres de la Formation professionnelle et du Tourisme visitant une des salles rénovées du Centre de formation Basile-Ondimba.

développement des compétences et de l'employabilité (Prodece). L'objectif visé par ce vaste projet étant d'améliorer les conditions d'apprentissage des jeunes et de favoriser l'adéquation formation-emploi. La mise en place de la filière hôtellerie-restauration au sein de Basile-Ondimba

comprend non seulement la remise à niveau des installations, mais également la formation des formateurs (4 d'entre eux, après un séjour de 6 mois au Maroc, poursuivent leur apprentissage à l'Enset, ndlr), l'élaboration des curricula des filières réhabilitées et l'appui en équipement

(matériel de cuisine et autres éléments). Le montant global de ces travaux, commencés en février 2021, est de 1,7 milliard de francs CFA. Il ne tient pas compte des sommes qui serviront au fonctionnement de la filière hôtellerie-restauration, entre autres.

CNSS: fermeture de toutes les agences dès lundi?



Les adhérents du Sypross à l'AG extraordinaire du Sypross, hier à la Cosyga.

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/ Gabon

"NOUS avons donc décidé que, dès ce lundi 30 mai, étant donné que la loi ne nous exige pas de déposer un préavis de grève lorsqu'il s'agit du non-respect du paiement des salaires, de la fermeture de toutes les agences de Libreville et de l'intérieur du pays". C'est la principale décision issue de l'assemblée générale extraordinaire tenue hier au siège de la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga) par le Syndicat des professionnels de la Caisse nationale de sécurité sociale (Sypross). Laquelle fait suite à la récurrence des retards dans le paiement des salaires et des pensions au sein dudit organisme depuis plusieurs mois. "Nous avons donc décidé

de prendre nos responsabilités, du fait que les salaires aujourd'hui ne sont pas versés à temps", s'est indigné le président du Sypross, André Richard Ndi Bekoung. Une situation qui, selon lui, serait "entretenu", voire instrumentalisée par certains décideurs qui détiendraient "le visa de conformité" pouvant décanter la situation, selon le leader syndical. Toute chose qui conduit le Sypross à entamer un mouvement de grève dès lundi prochain et ce "jusqu'à ce que nous ayons des garanties par l'État et ceux qui ont les visas de conformité que nos salaires seront effectivement versés le 25 de chaque mois. Parce que nous devons revenir au 20. À compter de lundi si nous n'avons pas de garantie nous allons maintenir cette situation de blocage jusqu'à nouvel ordre", a conclu le président du Sypross.

Rejet des fiches Cnamgs : la coalition des syndicats de la Santé pour une reprise conditionnelle

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

APRÈS avoir décidé de la suspension des fiches de soins de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) dans les hôpitaux publics, la coalition des syndicats de la Santé et assimilés vient de revoir sa position suite à une réunion avec sa tutelle. C'était au cours d'une réunion à laquelle ont pris part l'ensemble des responsables des structures sanitaires de Libreville et d'Owendo, la direction générale de la Cnamgs et les partenaires sociaux. Au sortir de cette rencontre, les responsables de cette coalition – qui réunit le Syndicat national des personnels de Santé (Synaps), l'Union des personnels de la Santé (UPSA), le Syndicat national de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Synacnamgs), le Syndicat national des agents d'hygiène publique et d'assainissement (Synapha), le Syndicat national



Les responsables des syndicats de la Santé lors de leur point-presse.

des agents de la main-d'œuvre non permanente (Synamomp) et du Synassa, ont invité les personnels de santé à reprendre l'usage des fiches de soins Cnamgs, tout en priant le gouvernement de passer aux actes par rapport à ce dossier crucial. Concrètement, ces derniers convient la tutelle à la mise en place d'une commission de suivi de la dette Cnamgs. Ils demandent également à l'État de procéder au versement de la part patronale dans le fonds des agents publics (fonds 2), au paiement de la dette

des hôpitaux gelée depuis 2018. Enfin, ils appellent les hôpitaux à s'approprier la bonne gouvernance hospitalière voulue par les plus hautes autorités. "Nous invitons les personnels de santé à reprendre l'usage de la fiche de la Cnamgs qui, aujourd'hui, est la seule garantie de l'accès aux soins pour tous. Aussi, nous avons décidé d'accorder un délai de deux mois au gouvernement pour la mise en œuvre des recommandations susvisées, à compter du 1er juin 2022", a averti Serghes Mickala Moundanga.